

Département de la Nièvre
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-REVERIEN
SEANCE DU 21/04/2026

L'an 2026, le 21 avril à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Révérien s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MAUPOU Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles ont été transmises par voie numérique aux conseillers municipaux le 15/04/2026. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 15/04/2026.

Nombre de membres :

- | | |
|-------------------------------------|----|
| - Afférents au CM : | 11 |
| - Présents : | 9 |
| - Ont pris part à la délibération : | 11 |

Date de convocation du : 15 avril 2026

Présents : Mme MAUPOU Dominique, Maire,
Mme BENCZE Astrid,
M. ANDRU Serge,
Mme ROUMY Marie-Thérèse,
M MAILLARD Michel,
Mme HARANG Ghislaine,
Mme PLA Magali,
Mme GRANSARD Sylvie,
M. CLAVREUIL Jean-Sylvain

Absent(s) :

Excusé(s) : M. DE BEER Jan, pouvoir donné à M. ANDRU Serge
M. POINTUD Philippe, pouvoir donné à Mme BENCZE Astrid

A été nommé(e) secrétaire : Mme BENCZE Astrid,

Lecture et approbation du compte rendu du 22 mars 2026.

Ouverture avec la présentation n de la CAUE pour le projet de résidence par Madame Delouvé Anne Claire.

21042026 – 01 Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)

- Vote à l'unanimité

Objet : Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)

Considérant que suite aux élections municipales du 15 mars 2026, la commune doit proposer 24 noms pour le renouvellement de la commission communales des impôts direct (CCID).

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts directs (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

La présente délibération sera transmise avec le tableau des propositions au directeur régional/départemental des finances publiques afin qu'il procède à la désignation des commissaires.

Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

Le conseil municipal de la commune de Saint-Révérien propose les 24 noms suivants :

- Nandrot Jean-Francois
- Teyssier Fabienne
- Tassel Blandine
- Bonnafous Brigitte
- Prost Marie-Claude
- Leblanc Adrien
- Geay Amelie
- Dhé Nicolas
- Bailly Jean-Pierre
- Tartrat Michele
- Maurice Christian
- Save Joel
- Pla Magali
- Andru Serge
- Pointud Philippe
- Piffret Bruno
- Pruliere Mathieu
- Petit Jack
- Hondemarck Ingrid
- Berard Sabine
- Bencze Ludovic
- Durand Denise
- Garnier Daniel
- Buchet Damien

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- DESIGNER les 24 noms ci-dessus pour le renouvellement de la commission communale des impôts directs.
- CHARGER Mme le Maire de la transmission de cette liste aux services fiscaux.

21042026 – 02 Nomination délégué Sites Clunisiens

- Vote à l'unanimité

Madame le maire explique que le conseil municipal doit désigner un délégué représentant les Sites Clunisiens.

Le choix du délégué est à la discrétion du conseil municipal ; peut être désigné un élu (maire, membre du conseil...) ou toute personne particulièrement impliquée dans le tissu patrimonial et culturel du territoire (responsable associatif et institutionnel...)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- DESIGNNE monsieur DE BEER Jan comme délégué des sites clunisiens pour la commune de Saint-Révérien.
- CHARGE Madame le maire de signer tous documents nécessaires.

21042026 – 03 Nomination délégué ARNia

- Vote à l'unanimité

Madame le maire explique que le conseil municipal doit désigner un délégué représentant le GIP ARNia.

En effet la commune est membre du GIP et bénéficie des services de l'ARNia, de ce fait il est nécessaire de désigner un délégué et un suppléant pour représenter la collectivité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- DESIGNNE Madame BENCZE Astrid comme déléguée du GIP ARNia pour la commune de Saint-Révérien.
- DESIGNNE Monsieur CLAVREUIL Jean-Sylvain comme suppléant du GIP ARNia pour la commune de Saint-Révérien.
- CHARGE Madame le maire de signer tous documents nécessaires.

Fait et délibéré le 21 avril 2026
Pour extrait certifié conforme

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24/04/2026
et publication ou notification du 24/04/2026

QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil Municipal a pris la décision de réaliser une résidence proposée par la CAUE dans le cadre de la programmation de réhabilitation du centre bourg.

Vote à l'unanimité

- TRAVAUX ENGAGÉS

Madame le maire informe le nouveau Conseil Municipal des travaux engagés et prévus dans le budget 2026.

-Rue des Vignes, murs en pierres : les deux murs en pierres qui étaient tombés ont été remis en état par le chantier d'insertion de la Communauté de Commune de TBC. Les frais occasionnés seront les fournitures achetées directement par la commune et le montant de la main d'œuvre des deux ouvriers mis à disposition.

-Changement de deux grandes portes commandées à l'entreprise Brade (école, gîte pèlerins)
Devis 6390€, commandée en mars 2024.
Un courrier sera envoyé à l'entreprise Brade.

-Rue des Marlottes : Changement d'une lampe par le SIEEEN.
777€ non réalisé, devis signé du mois d'octobre 2024 en attente.

-Poste : Travaux imprévus sur la toiture de la poste gîte des pèlerins. Le devis s'élève à 20500€.
Enlèvement des 5 cheminées poreuses et raccord cheminée chaudière.
Madame le Maire informe l'assemblée que des travaux de révision de toiture ont été réalisés en février dû à de grosses fuites également urgentes : 13000€

-Chaudière : Travaux sur la chaudière également imprévue, le bruleur et les plaques doivent être changés.
Demande de devis.

-Boucherie : Mur mitoyen avec le pignon de chez Monsieur Carion. Pignon à refaire : devis de 9984€

- **Columbarium** : Une commande d'un columbarium a été réalisée puisqu'il ne reste plus que deux emplacements de disponible.
Il a été discuté de revoir les prix des concessions restées inchangées depuis des décennies.

-ONF : Les frais de garde pour 2026 sont de 3600€.

- DIVERS

Le Cercle du Cochonnet : Création d'un terrain de boule par l'association.
Une réunion entre la commune et l'association va avoir lieu afin de déterminer la mise en place de ce projet et les différentes obligations relatives aux lois en vigueur.

Monsieur Carion : Madame le Maire informe l'assemblée qu'un courrier a été adressé Conseil Municipal.
Ce courrier concerne une demande de Monsieur Carion pour la pose d'un stationnement Handicapé devant sa porte afin d'anticiper son handicap et l'acquisition future d'un fauteuil roulant.
Monsieur Carion souhaite adapter la sortie de sa maison avec une rampe amovible et souhaite également pouvoir stationner devant chez lui sans rencontrer de problèmes.
Suite aux divers débats, Monsieur Carion n'étant pas encore en fauteuil roulant, le Conseil Municipal souhaite en débattre et donnera réponse dans un mois.

Monsieur Bailey : Création d'entreprise Chaume du Coupoy
Monsieur Bailey demande de pouvoir investir son sous-sol afin de pouvoir créer une entreprise qui ne gêne en rien le voisinage ni le respect de la réglementation du lotissement.
Monsieur Bailey reçoit l'approbation du Conseil Municipal.
Bienvenu à ce jeune couple et leurs deux enfants au village.

Les paniers de Jeanne : Casier alimentaire
Proposition de mise en place d'un projet de casiers alimentaires mis à disposition du public. Le projet doit être étudié car sur le principe nous sommes d'accord mais les paniers de Jeanne demande un loyer de 700€ par mois pour la fourniture d'électricité.
Dossier à suivre.

SIVS : Compte rendu de la mise en place du bureau
Président : M. SMILEVITCH Nicolas
1^{er} Vice-Président : M. TOURTEAUCHAUX Christian
2^{ème} Vice-Président : Mme CAMUZAT Laetitia
Bureau : Mme GRANSARD Sylvie

-Communauté de Communes : Compte rendu de l'installation du Président et des Vices Présidents.
Monsieur DENIAUX, Maire d'Asnois, élu Président.

-Médicobus : Invitation à l'inauguration à Fourchambault le 29 avril 2026 à 17h00.
Monsieur Andru Serge se propose d'aller à l'inauguration du Médicobus pour recueillir des informations qui pourront peut-être nous servir.
Un Médicobus existe à Corbigny, il est en expérimentation sur le Morvan.

La séance est levée à 13h45